

L'option facultative musique au BAC

Tout élève des séries générales et technologiques peut choisir cette option (L, S, ES, STT).

Trois heures par semaine sont axées sur les pratiques musicales collectives organisées à partir des compétences diversifiées des élèves et sur la culture musicale.

Les œuvres du programme limitatif publié chaque année au Bulletin officiel de l'Éducation nationale font l'objet, en classe de terminale, de la préparation à l'option facultative du bac.

Le **baccalauréat** est constitué d'une **épreuve orale de pratique et culture musicales** (40 minutes). Il s'agit d'un entretien avec le jury portant sur l'une des œuvres étudiées dans le cadre du programme limitatif et sur une interprétation vocale ou instrumentale du candidat.

Seuls sont pris en compte les points au-dessus de la moyenne.

0 Modalités de l'épreuve

• 1^{ère} partie (30 min ; sur 13 points) :

Commentaire comparé de deux brefs extraits écoutés successivement, dont l'un est obligatoirement issu d'une des œuvres du programme limitatif. Après l'audition de deux extraits d'œuvres, le candidat, guidé par les questions du jury, doit effectuer un commentaire comparé soulignant les différences et ressemblances des langages musicaux rencontrés.

Compétences évaluées : qualités d'écoute, connaissance des problématiques au programme de la classe de terminale, connaissances techniques sur le langage musical et emploi d'un vocabulaire adapté, capacité à resituer les œuvres dans l'histoire générale de la musique.

• 2^{ème} partie : (10 min ; sur 7 points) :

Après une brève présentation, le candidat réalise une interprétation vocale ou instrumentale d'une pièce de son choix (tous les styles de musique sont possibles), seul ou avec ses partenaires habituels, qu'ils soient eux-mêmes candidats ou non. Cette interprétation est suivie d'un bref entretien avec le jury sur l'œuvre interprétée, à partir des problématiques du programme.

Compétences évaluées : compétences musicales (vocales et/ou instrumentales), qualité artistique de l'interprétation, capacité du candidat à mettre la pièce choisie en perspective avec les problématiques du programme.

0 Fiche de synthèse :

Elle permet au candidat de faire valoir le travail qu'il a accompli tout au long de l'année de préparation. Y figurent les œuvres étudiées, jouées et chantées ainsi que les problématiques plus particulièrement approfondies. Cette fiche, qui sert de support à l'entretien, doit obligatoirement être renseignée au préalable par tous les candidats, y compris les candidats libres. Bien qu'elle ne fasse pas l'objet d'une évaluation, cette fiche doit permettre au jury, notamment dans la première partie de l'épreuve, d'élargir l'entretien à d'autres œuvres connues du candidat.

- ✓ **L'œuvre et son organisation interne** : Forme et structure de l'œuvre, comment est-elle organisée ? A partir de quelles composantes musicales ?
- ✓ **L'œuvre et son contexte** : Place de l'œuvre dans l'histoire, son environnement artistique, culturel, social et politique.
- ✓ **L'œuvre et sa diffusion** : éditions, réception par le public (les publics) hier et aujourd'hui, supports de diffusion
- ✓ **L'œuvre et son codage** : notation musicale traditionnelle ou originale, conventions graphiques, représentation visuelle et réalité auditive.
- ✓ **L'œuvre et ses références au passé** : Citation, emprunt, allusion, pastiche, hommage musical
- ✓ **L'œuvre et ses prolongements** : arrangement, transcription, citation.
- ✓ **L'œuvre et son interprétation** : conventions, fidélité, trahison, le goût musical, l'authenticité stylistique.

Modèle de fiche de synthèse à remplir et à présenter au jury au moment de l'épreuve

Nom :		Prénom :	
<u>Pratiques musicales</u> <u>Culture musicale</u> <u>Pratiques d'écoute</u> <u>Problématiques étudiées</u>	Vous indiquerez ci-dessous le répertoire travaillé		
	<u>Pratiques vocales</u>		
	<u>Pratiques instrumentales</u>		
	Vous entourerez ci-dessous les problématiques étudiées et vous indiquerez dans la colonne de droite les principales œuvres travaillées pour chacune d'elles		
	L'œuvre et son organisation interne		
	L'œuvre et son contexte		
	L'œuvre et sa diffusion		
	L'œuvre et son codage		
	L'œuvre et ses références au passé		
	L'œuvre et ses prolongements		
	L'œuvre et son interprétation		
	Autres travaux réalisés : Réalisation d'un spectacle, recherche, rencontres artistiques (concert), créations musicales, etc.		